

# Stagiaires L'entrée dans le métier mérite mieux!

#### Éditorial

Chers collègues,

### Bienvenue dans le métier et dans l'académie de Versailles!

La situation des stagiaires de l'Education nationale part de loin : sous le gouvernement Sarkozy, les stagiaires avaient été largement sacrifiés dans le cadre d'une politique d'une réduction aveugle du nombre de postes de fonctionnaires. La décision d'affecter les stagiaires de l'Education nationale à plein temps devant élèves lors de leur année de stage fut sans doute la décision la plus significative d'une telle politique. Face à l'impopularité de cette mesure auprès des stagiaires, des professeurs et de l'opinion publique, la communication des gouvernements et des ministres de l'Education nationale ultérieurs a tourné autour de la recréation d'une authentique année de stage pour les stagiaires.

Ainsi la situation des enseignants stagiaires s'est globalement améliorée depuis deux année (affectation à mi-temps pour la quasi totalité des collègues, mise en route d'une formation organisée par l'ESPE...) mais il reste encore beaucoup à faire.

Tout d'abord, les affectations sont marquées encore une fois par l'opacité, l'arbitraire et l'absence de considération pour les stagiaires. Le refus d'un contrôle par les élus des personnels pour garantir le respect de leurs vœux et du barème placent aujourd'hui des stagiaires dans des conditions de stage difficiles : séparation familiale, affectations très lointaines, M2 à valider dans une université et une ESPE différentes...

Si l'abandon des affectations à temps plein (en dehors de collègues déjà expérimentés) est une bonne nouvelle pour les enseignants stagiaires, la charge de travail reste malgré tout très lourde. En effet, la présence à mi-temps devant élèves est difficilement conciliable avec la préparation efficace du Master 2, diplôme universitaire de haut niveau, qui conditionne également la titularisation. Le ministère se refuse toujours à revenir à la situation antérieure que revendique le SNES-FSU : un 1/3 temps devant élèves.

Par ailleurs, les moyens de formation ne sont pas encore à la hauteur des annonces. Dans un contexte d'austérité et de restrictions budgétaires, les universités peinent à débloquer les fonds suffisants pour assurer la des stagiaires. À cela s'ajoute fonctionnement pour le moins chaotique de l'ESPE de Versailles qu'il n'arrive pas à régler. Si des améliorations sont notables depuis deux ans (inscriptions facilitées, aberrations de fonctionnement éliminées) il reste encore beaucoup à faire.

Enfin, la décision de placer le concours à la fin du M1 continue à entraîner des pagailles en séries : difficultés d'affectations au cours de l'été, impossibilité pour certains collègues de commencer leur stage en cas d'échec en M1 (difficilement compatible pourtant avec la préparation des concours), report de la titularisation pour d'autres pour cause d'échec (parfois pour une unité de valeur) en M2. Enfin, ce choix a également servi de justification au Ministère pour rétablir depuis deux ans le début de carrière à l'échelon 1 (soit 1,2 fois le SMIC) plongeant de jeunes collègues dans la précarité, en particulier pour ceux affectés dans les académies franciliennes.

Nous appelons, dans l'académie de Versailles, à construire la mobilisation pour mettre fin aux dérives rencontrées et aux pratiques infantilisantes, et exiger une organisation de la formation digne de ce nom, respectant les conditions de travail des stagiaires. Pour faire face aux dérives, nous invitons les collègues à ne pas rester isolés et à tenir des assemblées générales des stagiaires sur les sites de formation pour faire le bilan des difficultés et établir des revendications communes.

> Baptiste Eychart et Romain Rouzaud Secteur « Entrer dans le métier » du SNES Versailles

Secteur « Entrer dans le métier » de la section académique du SNES Versailles

Baptiste Eychart, Romain Rouzaud

edm@versailles.snes.edu Permanence téléphonique au 01.41.24.80.56

## **Sommaire**

- p. 1 Éditorial
- p. 2 Faites valoir vos droits!
- p. 3 L'ESPE enfin à la hauteur des attentes?
- p. 4 Stage « Entrer dans le métier » le jeudi 24 novembre

SNES Versailles Infos - N° de Commission Paritaire 1117S05547 N° ISSN 1291-5246 - Hebdomadaire - Prix de vente 2 euros Abonnement 12 euros - Édité par section académique du SNES de Versailles (Syndicat National des Enseignements du Second degré) - 3, rue Guy de Gouyon du Verger – 94112 Arcueil Cedex - Tél. : 01 41 24 80 56 - Directeur de publication David Rafroidi - Imprimé par F.S.U.l'imprimerie spéciale du SNES

